

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**26 février 2007**

Le Comité de révision du règlement de procédure se réunira du 7 au 16 mars 2007 dans les locaux des CETC à Phnom Penh. Son travail consistera à poursuivre les discussions sur le projet de règlement intérieur des CETC, ouvertes lors de l'Assemblée plénière de novembre. Au préalable, des discussions préliminaires seront organisées entre tous les juges internationaux à Bangkok, et tous les juges cambodgiens à Phnom Penh.

Une première réunion du Comité de révision s'est tenue en janvier 2007, à l'occasion de laquelle un accord de principe a été obtenu sur un nombre significatif de questions controversées qui étaient apparues lors de l'Assemblée plénière de novembre. Depuis lors, les membres du Comité résidant à Phnom Penh, assistés de leurs équipes juridiques, ont travaillé à plein temps sur la rédaction de règles mettant en application ces accords de principe, et ont apporté une solution à de nombreux désaccords persistants. A l'évidence, le contenu de ces discussions doit rester confidentiel à ce stade.

Le travail du Comité de révision est particulièrement délicat car les juges doivent assurer la compatibilité entre la procédure cambodgienne en vigueur et les standards internationaux, en tenant compte de la nature et la structure uniques des CETC qui, sur de nombreux points, diffèrent des juridictions internationales ou hybrides existantes.

Tous les juges sont conscients que la prochaine réunion du Comité de révision est d'une importance vitale en ce que le Comité doit résoudre toutes les divergences fondamentales et se mettre d'accord sur un projet de règlement intérieur à soumettre à la prochaine Assemblée plénière pour adoption par l'ensemble des juges. Les juges ont également plus que conscience que le temps presse.

Si la réunion du Comité de révision est couronnée de succès, une Assemblée plénière est prévue pour le mois d'avril et le premier dossier pourra alors être transmis aux co-Juges d'instruction par les co-Procureurs.

Le Comité de procédure est composé de trois juges cambodgiens et de deux juges internationaux, à savoir You Bunleng, Mong Monichariya, Prak Kim San, Agnieszka Klonowiecka-Milart et Marcel Lemonde. Dans le cadre du processus de révision, quatre membres supplémentaires ont été ajoutés – les juges cambodgiens Kong Srim et Sin Rith, et les juges internationaux, Silvia Cartwright et Claudia Fenz.